Perpectives sociolinguistiques en terminologie

Sociolinguitic perspectives in terminology

François Gaudin
Université de Rouen

Abstract:

The reflection on terminology requires a distinction between the facets of this activity according to the domain it serves. We are interested first of all in its applications. We have distinguished between six of them, which differ in point of history and development.

Terminology is considered to be a discipline whose task is to study terms in their synchronic and dyachronic perspective. The interrogationa and the convergences highlighted (the latter thanks to the progress of micro-informatics) are followed by several sociolinguistic research directions. We have pointed out an original sociolinguistic perspective based on the terms' social circulation.

Key-words: terminology, applications, interrogations, convergences, discipline, sociolinguistic research directions.

1. La ou les terminologies ?

La réflexion sur la terminologie nécessite que l'on distingue les facettes que prend cette activité selon le secteur que l'on envisage. Nous nous intéresserons tout d'abord ses applications. Nous en distinguerons six, toutes n'étant pas comparables par leur histoire ou leur développement.

1.1. Terminologie scientifique et médicale

L'élaboration de terminologies susceptibles de classer et de dénommer de façon non ambiguë les entités découvertes a accompagné l'évolution des démarches scientifiques depuis la Renaissance, surtout et tout d'abord dans le domaine des sciences naturelles. Au terme d'une longue évolution, l'histoire naturelle s'est donné, au dix-huitième siècle, une nomenclature des êtres vivants. Le principal précurseur en la matière fut Carl Von Linné (1707-1778). Le naturaliste suédois attribue à un grand nombre d'espèces végétales, puis d'espèces animales, un double nom latin, générique et spécifique, par exemple : *rosa gallica* (« nomenclature binominale ou linnéenne »).

Les chimistes vont suivre de près les naturalistes. La nécessité de réformer la nomenclature de la chimie est déjà ressentie par le chimiste suédois Torbern Olof Bergman, ancien élève de Linné, qui montre la voie, en 1769. Il propose une nomenclature latine et quelques remplacements comme celui d'*huile de vitriol* par *acide de vitriol.* Mais ce réformisme prudent n'est pas à la hauteur des besoins de son temps. Il ne proposera de réforme complète qu'après qu'un Français aura proposé la sienne. Ce sera son traducteur, le Français Louis Bernard Guyton de Morveau. Cet avocat dijonnais est alors le chimiste français le plus connu à l'étranger. Il rédige, en 1777, ses *Eléments de chimie* dans lesquels il « affirme la volonté de rompre avec un passé jugé honteux » en matière de terminologie (Bensaude-Vincent, 1993 : 237). Ensuite, en 1782, il entreprend la rédaction de son *Mémoire sur les dénominations chimiques* dans lequel il propose une réforme complète. Il propose cinq règles fondamentales pour l'établissement du nouveau langage :

1. pas de périphrases, des noms ;
2. des noms motivés et analytiques ;
3. pas de faux ami (pas de sens plutôt qu'un faux sens) ;
4. des racines grecques ;
5. francisation des termes.

Avec Lavoisier, Guyton de Morveau met au point la classification moderne des substances chimiques. Organisation des matières et des noms, l'alliance signe la naissance de la chimie

BDD-A20458 © 2009 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:07 UTC)

moderne. Un quarteron de chimistes français tourne la page de l'alchimie et ouvre l'ère de la chimie.

Naturalistes et chimistes ont en commun d'avoir réfléchi aux usages classificatoires de la langue. Le résultat de leur travaux est une terminologie de type particulier, qu'on appelle une **nomenclature**, c'est-à-dire une terminologie limitée, cohérente et exhaustive, consistant généralement en des substantifs (des noms). En l'espèce, ces nomenclatures de la chimie et de l'histoire naturelle sont des **taxinomies**, car la forme des termes reflète de façon directe la place qu'ils occupent dans le système conceptuel en question. Mais, dans ces cas, on ne sait plus trop si on classe des noms ou des référents. Et de fait, la révision régulière de ces nomenclatures est l'affaire de spécialistes qui ont à régler les questions d'appartenance des référents aux catégories nominales.

Il est évident que toute forme de connaissance ne se prête pas à ce type de traitement. Les nomenclatures (et les taxinomies) ne représentent qu'une partie de la terminologie d'un domaine. La botanique ne se réduit pas aux noms des plantes, et le vocabulaire de la chimie est plus riche que la nomenclature des substances chimiques. Pensons aux noms d'appareils aux dizaines de chromatographes connus. Cette première terminologie, qui est en fait l'établissement de nomenclatures, donc de listes d'objets, sert encore souvent de modèle pour toute la terminologie, alors qu'elle n'en est qu'une enclave dont les éléments fonctionnent comme des noms propres de concepts.

Cet aspect de la terminologie met au premier rang les fonctions classificatoire et cognitive.

1.2. Terminologie et normalisation de type industriel

Second secteur, la terminologie, en tant que pratique professionnelle, s'est structurée dans le contexte de la normalisation de type industriel. Les premières décisions internationales en la matière sont apparues dans le sillage de la révolution technologique du XIX^{e} siècle. Ce n'est pas un hasard si le premier pays à s'être doté d'un organisme de normalisation (le British Standards Institution) est celui qui a inauguré la révolution industrielle, la Grande-Bretagne. Il fallut se mettre d'accord sur l'écartement des voies des chemins de fer, la dimensions des pas de vis, etc. Les impératifs de sécurité et le besoin d'une meilleure communication internationale ont joué à plein.

Puis vint la fée Electricité et, en 1906, fut fondée la Commission électrotechnique internationale (CEI), qui s'est immédiatement donnée pour tâche de réaliser un dictionnaire multilingue fixant les équivalences entre les communautés linguistiques, en se basant sur les décisions de normalisation. Les années passant la normalisation a acquis une importance telle en terminologie qu'elle a fini par être considérée comme son objectif principal, sinon unique. Les enjeux commerciaux considérables ont renforcé l'importance de cet aspect de la terminologie.

La fonction normalisatrice est ici prépondérante.

1.3. Terminologie et traduction

Avec la normalisation, l'application de la terminologie la plus connue est certainement la traduction technique, en raison des quantités de termes techniques existant et apparaissant chaque jour. Ce sont par centaines de milliers qu'ils se comptent et, même si le traducteur est spécialiste et bilingue, il a besoin de références en terminologie.

Les lacunes les plus courantes peuvent relever d'un manque de connaissance approfondie du domaine ou des domaines, de la langue source, ou de la langue cible. Et, dans chacun de ces cas, la terminologie est impliquée, comme ressource linguistique ou comme clé d'entrée vers des connaissances et une meilleure compréhension des concepts. Ce travail peut être allégé par le recours aux mémoires de traductions dans lesquelles des sections déjà traduites du texte visé sont mises en regard. Cette activité du traducteur est liée à la recherche d'équivalence et à la maîtrise des notions.

Elle présente un double aspect traductif et cognitif.

BDD-A20458 © 2009 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:07 UTC)

1.4. Terminologie et aménagement linguistique

L'aménagement linguistique est une opération éminemment sociolinguistique. La terminologie y joue un rôle crucial dans la mesure où les flux de renouvellement du vocabulaire concernent au premier chef les sciences et techniques. Mais, surtout, parce que les fonctions les plus décisives pour le statut d'une langue se situent dans les secteurs d'activité du commerce technologique et de l'industrie de pointe.

En ce qui concerne la langue française, la Charte de la langue française, connue également sous le nom de la loi 101, adoptée en 1977, a été l'occasion de la plus grande opération de politique linguistique moderne. L'aménagement terminologique en constituait le cœur, car il s'agissait de faire du français la langue du travail.

Cette expérience a largement inspiré d'autres communautés linguistiques en danger de minoration, en particulier le catalan (*cf* la création du centre de terminologie catalane TermCat) ainsi que dans les pays baltes. En Afrique et en Asie, également le recours à une terminologie « guidée » permet aux pays issus du colonialisme d'exprimer la modernité dans les langues nationales, peu outillées naguère dans les domaines comme la physique, la chimie, les mathématiques. Les problèmes que pose ce type de politique sont sociolinguistiques. Au premier rang, on trouve les questions de diffusion et d'implantation des termes.

Les enjeux identitaires de l'aménagement terminologique placent la fonction sociale au premier rang.

1. 5. Terminologie et documentation

Les liens entre terminologie et documentation ne sont pas les plus souvent évoqués. Pourtant, le père de la terminologie, Eugen Wüster, et celui de la documentation, Paul Otlet, sont tous deux des idéalistes marqués par la Première guerre mondiale et œuvrant, le premier pour la communication internationale, par l'harmonisation terminologique, le second pour l'éducation, par la lecture publique.

Dans la documentation, on retrouve une démarche classificatrice, analogue à celle des scientifiques, mais qui a pour objet non des référents ou des noms, mais des textes.

Le documentaliste a affaire à des *mots-clés*, à des *descripteurs* qui sont, en fait, des termes à usage documentaire, c'est-à-dire des termes d'un statut particulier, car ils renvoient, non directement aux concepts, mais à des documents dans lesquels ces concepts figurent. Mais, plus largement, ce sont l'ensemble des acteurs qui ont à gérer des accès à l'information qui sont des créateurs et consommateurs de terminologie. Car, dans les deux cas, termes et descripteurs doivent permettre une désignation non-équivoque et correspondre à une définition précise au sein d'un domaine. Plus leur réalité sera proche de l'usage réel, plus la recherche documentaire sera accessible au lecteur. C'est dans la direction d'une confrontation de l'indexation à l'usage que la documentation a rencontré la sociolinguistique (Holzem, 1999).

Ici les fonctions cognitive et sociale sont concernées.

1. 6. Terminologie et intelligence artificielle

Enfin, le lien entre terminologie et intelligence artificielle constitue la part la plus moderne et la plus enrichissante pour l'avenir technologique de la discipline.

L'acquis de la terminologie se trouve du côté de son passé récent de méthode de gestion des connaissances langagières. Depuis les années 1970, les ordinateurs ont permis la réalisation des grandes banques de terminologie (Eurodicautom, Termium, la Banque de terminologie du Québec) ; puis la microinformatique des années 1980 a permis à des entreprises et à des traducteurs de mettre au point leurs propres bases de terminologie. Un saut qualitatif a été franchi lorsque le rapprochement a eu lieu avec l'intelligence artificielle.

Ce rapprochement a été suscité par des besoins de formalisation qui existent en intelligence artificielle, et qui prennent souvent la forme d'ontologies. Rappelons qu'on appelle *ontologie* la représentation, à l'aide d'un langage contrôlé, de la signification des termes de vocabulaires et des

BDD-A20458 © 2009 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:07 UTC)

relations entre ces termes (voir par exemple, le numéro 19 de *Terminologies nouvelles*). Il s'agit donc de relever des termes, de les décrire et de les définir, dans un cadre plus formel que celui qu'utilise habituellement la terminologie.

Les démarches sont néanmoins suffisamment proches pour que terminologues et spécialistes d'intelligence artificielle se rencontrent régulièrement, en France, dans le cadre du réseau « Terminologie et Intelligence artificielle », depuis une dizaine d'années.

Les fonctions classificatoire et cognitive sont ici au premier plan.

2. La terminologie, une discipline ?

On peut également envisager la terminologie comme une discipline. Ce n'est pas une idée neuve ; il suffit de la prendre au sérieux. Pour la distinguer des ses implications pratiques, on peut parler de métaterminologie, comme en catalan, ou en allemand.

Si l'on considère la terminologie comme une discipline, il s'agit alors d'une branche de la lexicologie qui dépasse de beaucoup les applications de type traductionnelles, documentaires ou normalisatrices auxquelles on la résume souvent. Cette discipline a en charge l'étude des termes, c'est-à-dire des vocables servant à véhiculer des significations socialement réglées et insérées dans des pratiques institutionnelles ou des corps de connaissances.

Dans cette perspective, l'étude synchronique des termes occupe un vaste espace qui s'étend de la morphologie des vocabulaires techniques et scientifiques jusqu'à la circulation des savoirs ; leur étude diachronique concernant l'histoire des sciences, des techniques et, plus spécifiquement encore, l'histoire des idées.

Depuis une quinzaine d'années, les pratiques auxquelles renvoie le terme de *terminologie* ont été remises en question, à la lueur des acquis de la sociolinguistique, et par les progrès de l'analyse automatique de textes. Du côté de la sociolinguistique, le renouvellement des problématiques est venu de travaux de terrain, dans la lignée de ceux menés au Québec (Auger, 1994 et 1999), et d'études plus théoriques, visant un réexamen des fondements de la discipline dans une orientation sociolinguistique (voir Gambier et Gaudin (éds) 1993, Gaudin, 1993, Gaudin (éd), 1995, Gaudin, 2003). Plus récemment, dans une perspective sociocognitive (Temmerman, 2000)

2. 1. Quelques remises en cause

Pour situer la nature des enjeux, on peut lister rapidement quelques points de discussion théoriques.

2.1.1. La terminologie traditionnelle véhicule une approche fixiste des catégorisations.

Cette approche fixiste est légitime lorsqu'il s'agit de classer des substances ou des organismes vivants. Mais dès que l'on sort de ce cadre, l'histoire revient et avec elle, la dimlension sociale. Cette vision a-historique s'explique par la durable influence du positivisme logique sur l'école de Wüster. Et pourtant, Otto Neurath lui-même était conscient que la séparation entre ce qu'il appelait « langue savante » et « langue triviale » était relativement peu adaptée à une approche englobant les savoirs ; il écrivait ceci : "Dans un mémoire scientifique qui touche au *domaine de la science unitaire dans sa totalité,* on peut [...] n'utiliser qu'un "slang" qui englobe les termes des deux langues » (1985 : 222).

2.1.2. Les terminologies se caractérisent par une structuration monolithique

On peut certes décrire un consensus quand le découpage du réel est « naturalisé » : on ne se pose plus guère de questions à son propos. La structure des connaissances véhiculées par les termes est alors unifiée. Mais ce n'est pas toujours le cas. Certes, les terminologies scientifiques ne fonctionnent pas souvent comme les vocabulaires politiques, mais elles ne possèdent pas toujours l'immuabilité du champ lexical des félidés. La structuration des vocabulaires facilite la rectitude des dénominations, mais elle se heurte aux forces d'individuation. En général, on écarte cette contradiction, par exemple, en rejetant du champ de la terminologie l'étude de l'oral et des écrits informels.

BDD-A20458 © 2009 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:07 UTC)

Cette position est efficace à condition de renoncer à agir en connaissance de cause que ce soir en matière d'équipement linguistique ou de transmission du savoir. De ce point de vue, l'un des apports principaux de la sociolinguistique réside dans la méthodologie d'enquête.

2.1.3. La terminologie tend à réduire la signification des termes à une définition.

En fait, il s'agit de réduire la signification des termes aux propriétés de classes d'objets. Un tel objectif ne peut être assigné qu'à des définitions prescriptives. Il est opposé au but d'une démarche descriptive ; or la linguistique est une science **descriptive** qui doit faire place aux variations attestées dans l'usage. Une définition efficace est animée d'une visée pragmatique ; elle exprime un point de vue, lié à un univers de discours.

On peut résoudre cette diversité en multipliant les homonymes, mais on perd alors en efficacité et en compréhension de la notion : un **satellite**, c'est à la fois un relais qui transmet, un corps artificiel que l'on lance, un mobile que l'on repère, mais c'est également une plate-forme, un véhicule, un récepteur. Les réflexions de Pustejovsky ou de Cruse concernent de plein droit la sémantique des terminologies. Les différents points de vue, ou facettes, s'articulent et ne sont pas dissociables. Chacun possède un poids différent et ils sont adoptés dans des interactions diverses, mais ils doivent être pris en compte dans la description du sémantisme du nom.

2.1.4. La terminologie lie le signe au référent qu'il dénomme.

Elle ne prend pas en compte le fait que la construction de la référence est socialisée. Or l'action de référenciation est interlocutive, dialogale, elle résulte des interactions. Dans de nombreux cas, la référenciation des termes se construit dans le discours, par l'intermédiaire de normes, de cahiers de charges, de procédures, de projets. Le référent socialement construit précède donc dans certains cas l'objet réalisé, qui en est la concrétisation. Il ne faut donc pas oublier que s'il existe une stabilité référentielle, l'acte de référer émane de discours et qu'il suppose un accord dans la communication. Le référent est un produit de l'interaction langagière et non un donné auquel la langage s'efforcerait de coller. Cette position permet d'expliquer le caractère flou des catégories dont nous convenons, puisque cette convention est toujours rejouée.

2.1.5. La monoréférentialité n'est pas donnée

Par voie de conséquence, la monoréférentialité n'est pas donnée, mais elle émane d'un consensus, plus ou moins stable. Dans cette optique, on peut considérer que l'usage des terminologies par des communautés linguistiques se caractérise par un degré maximal de consensus et de convention. Mais quelles sont ces communautés ? Comment se définissent-elles ? Quels forces d'individuation les parcourent ? Le partage de qualifications, de savoirs fonde-t-il des groupes de locuteurs ? Ce sont là autant de questions qui demandent à être envisagés dans une optique linguistique. Leur examen doit se faire en n'oubliant pas qu'il existe des espaces de débat, des fronts scientifiques, des rivalités d'intérêts et des conflits théoriques. L'esprit de clocher n'a pas disparu, mais les clochers sont devenus virtuels.

2.1.6. La terminologie ne raisonne pas en termes de signifié

L'une des difficultés que pose la modélisation sémantique pour le linguiste résulte du fait que la terminologie ne raisonne pas en termes de signifié, mais en termes de concept.

C'est une façon de contourner la dimension culturelle des langues et de privilégier la traductibilité des notions. On retrouve encore ici l'influence du positivisme logique qui prend le langage mathématique comme modèle. Or du point de vue linguistique, le concept résulte d'une construction discursive, validée par un groupe de locuteurs (Gaudin, 1996b). Ce qu'il faut considérer comme des notions, ce sont, non pas des réalités données, mais des développements, des discours, des constructions. Les actes fondateurs d'un terme sont des discours validés et repris par un groupe. Ce n'est que dans un second temps que des normes disciplinaires permettent aux termes d'acquérir une validité conventionnelle qui les rend moins dépendants des contextes. S'ils deviennent alors aisément traductibles, on ne peut poser qu'ils sont a priori indépendants des

BDD-A20458 © 2009 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:07 UTC)

langues. Les concepts sont des signifiés socialement réglés, mais dire cela implique de penser de façon précise les processus de légitimation qui permettent ces réglages (voir Humbley, 1996).

2.2 Des convergences

Les réflexions et travaux menés dans une orientation sociolinguistique ont rencontré ceux issus de la « nouvelle » linguistique de corpus, celle qui, issue des progrès de la micro-informatique, a permis de répondre à de nouveaux besoins sociaux. Elle a bénéficié de l'apparition de logiciels dont les performances laissent loin derrière les analyses manuelles et qui ont imposé une réforme des méthodes et des conceptions. Son développement accompagne un mouvement sociétal qui, par l'accumulation des données et l'informatisation des communications, inscrit le langage au cœur des préoccupations économiques et industrielles par le biais de la documentation, la traduction et la rédaction.

La linguistique de corpus et la sociolinguistique se posent toutes les deux le problème de la définition des corpus. La nouveauté réside dans la puissance de traitement que proposent les logiciels d'analyse linguistique. Du coup, les questions de genres, de diversité linguistique et de variation deviennent centraux. Car il apparaît clairement que les corpus sont toujours hétérogènes. C'est pourquoi la notion d'hétérogénéité, centrale en sociolinguistique, se trouve au cœur des préoccupations des linguistes de corpus, même s'ils n'utilisent pas ce concept.

Dans les deux perspectives, ce qui se trouve en question, ce sont au fond les conditions de production des discours, c'est-à-dire les raisons qui expliquent les variations langagières observées. Et sur ces points, les acquis de la sociolinguistique peuvent être réinvestis et actualisés par la terminologie et la linguistique de corpus.

3. Quelques pistes sociolinguistiques

La perspective qui est la nôtre nous a conduit à travailler dans l'articulation entre une terminologie des disciplines, marquée par un souci d'efficacité dans la transmission des connaissances, et une terminologie des langues, soucieuse d'équipement et d'aménagement linguistiques. Nous avons rencontré ceux aspects en nous penchant sur la circulation sociale des termes. Il est intéressant d'examiner la pertinence de cette orientation selon les six secteurs d'application que nous avons distingués.

3. 1. Sociolinguistique et terminologie scientifique et médicale

La terminologie scientifique et médicale ne possède de dimension ociolinguistique que lorsqu'on la considère en dehors de sa fonction d'outil de référence pour prendre en compte sa circulation sociale.

La dimension sociolinguistique se trouve impliquée lorsque les termes possèdent une diffusion sociale élargie, ou lorsque leurs usages sont resitués dans des enjeux ou des conflits qui ne permet plus de les réduire à des étiquettes de concepts. La vulgarisation ne concerne pas qu'une presse mêlant sciences et loisirs, mais elle concerne de nombreux aspects de la vie démocratique.

Les travaux menés dans une orientation sociolinguistique sur des vocabulaires scientifiques ont concerné, par exemple, l'écologie, l'environnement, ou la sûreté nucléaire. Ces vocabulaires concernent chacun. Pour des besoins d'information, de prises de décision, ou de formation du jugement démocratique.

La question classique de la variation se trouve présente également au coeur des collaborations interdisciplinaires, sujet sur lequel les travaux sont encore trop rares..

Le travail du terminologue le conduit à réfléchir sur les termes en partant des discours - qui sont liés à des pratiques socialisées - pour aller vers la langue, et non l'inverse. Il s'agit donc d'expliciter le fonctionnement de signes. Le but d'un tel travail est de comprendre les termes et les catégorisations qu'ils permettent, et d'en donner une description opératoire pour les spécialistes. Cela est encore plus vrai dans les situations d'interdisciplinarité où il faut rendre intelligibles des vocabulaires assez hétérogènes, comme c'est le cas en bio-informatique. Dans ce type de situations, il convient de raisonner, en termes non pas de **domaine** mais de **points de vue**. En effet, le linguiste

BDD-A20458 © 2009 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:07 UTC)

doit dégager les différents points de vue sur l'objet pour les rendre mieux compréhensibles pour chacun.

Notre hypothèse est que les rencontres entre disciplines entraînent des confrontations de termes, mais aussi des **confrontations de catégorisations**. Le terminologue doit se pencher sur les deux ordres de réalité, le linguistique et le cognitif. Face à de telles différences, la première des opérations consiste, selon nous, à **décrire les usages** et à mettre au jour les **points de divergences**. Faciliter la communication suppose avant tout d'éclairer les **sources possibles d'incompréhension**.

3. 2. Sociolinguistique, terminologie et normalisation de type industriel

La normalisation de type industriel constitue un espace réglementaire qui exclut la variation. La démarche sociolinguistique ne pourrait guère être envisagée, sauf à la faire servir à rendre la normalisation mieux acceptée et plus proche des acteurs.

3.3. Sociolinguistique, terminologie et traduction

En la matière, la sociolinguistique s'intéresse essentiellement aux places des langues. Les questions de terminologie et de traduction rejoignent souvent les questions de politique linguistique.

3. 4. Sociolinguistique, terminologie et aménagement linguistique

Les questions de politique linguistique, ou terminologique plus précisément, se trouvent présentes d'emblée dans les cas où des langues dominées – à peu près toutes sauf l'anglo-américain pour les sciences – cherchent à préserver ou à se donner un patrimoine terminologique. La Roumanie ne saurait échapper à cette difficulté.

Au Laos, au Vietnam, les situations linguistiques complexes à l'interne (dus aux rapports entre les langues en présence et aux histoires nationales) sont rendues plus difficiles à gérer par la domination de deux langues internationales véhiculaires : l'anglais et le français. Dans de nombreux pays d'Afrique, le multilinguisme national pose des problèmes spécifiques pour l'enseignement des sciences et techniques.

La sociolinguistique joue là un rôle majeur en matière de description et de travaux sur l'implantation terminologique. Deux thèmes qui mobilisent une expertise en matière d'enquêtes et d'analyse des modalités sociales de la communication spécialisée.

3. 5. Sociolinguistique, terminologie et documentation

Lorsque l'on pense à la politique linguistique, de prime abord, on n'envisage guère qu'elle puisse entretenir des liens avec le monde de la documentation. Or les professions vouées à la mise en circulation des documents écrits qui diffusent les savoirs contemporains jouent un rôle crucial. Les innovations technologiques et scientifiques apparaissent et se diffusent en emportant avec elles les vocables pour les dire. C'est pourquoi la stratégique veille technologique est aussi une veille **terminologique**.

3. 6. Sociolinguistique, terminologie et intelligence artificielle

Les liens entre sociolinguistique, terminologie et intelligence artificielle viennent principalement, lorsqu'ils existent, de la « nouvelle » linguistique de corpus que nous avopns évoquée. Seul le corpus permet de relier les informaticiens et les linguistes en les rendant sensibles à la variabilité inhérente aux pratiques langagières.

Avec le développement de l'informatisation et de l'automatisation des recherches sur gros corpus, la nécessité de distinguer le concept terminologique comme une « sorte de signifié négocié par une communauté de locuteurs » (Gaudin, 1993 : 99) n'est plus un simple postulat théorique. C'est de venu une nécessité pratique. Car il s'agit bien, aujourd'hui, de consigner et de décrire les concepts terminologiques comme des constructions de connaissances en proie aux variations, synchroniques et diachroniques.

Cependant l'enjeu aujourd'hui, tant théorique que pratique, n'est plus de poser cette évidence mais bien de trouver des modèles linguistiquement et informatiquement pertinents,

BDD-A20458 © 2009 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:07 UTC)

permettant d'articuler concept et productions discursives. Les ressources mises à la disposition des analystes sont aujourd'hui considérables, ce qui permet d'envisager de nouvelles approches des problèmes classiques de l'analyse de discours, notamment en matière de typologies.

Mais cela se limite encore aux données écrites et les travaux sur **l'oral** manquent toujours. En effet, si l'étude de la diffusion sociale envisagée dans la variété des écrits peut se développer aisément, la circulation réelle des néologismes dans les interactions verbales et les mécanismes de leur succès restent très méconnus. Les progrès technologiques permis par la puissance de calcul des logiciels ne se sont pas accompagnés de travaux, plus coûteux en moyens humains et en temps, sur l'oral, dimension cruciale pour comprendre la genèse et la diffusion des terminologies et pour mieux pénétrer la connaissance des idéologies linguistiques en la matière.

C'est là un vaste chantier et qui dépasse notre propos…

Bibliographie

AUGER Pierre, 1994, « Pour un modèle variationniste de l'implantation terminologique dans les entreprises au Québec », dans *Les actes du colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique*, T. II, éd. OLF, p. 483-493.

AUGER Pierre, 1999*, L'implantation des officialismes halieutiques au Québec : essai de terminométrie*, éd. OLF, coll. « Langues et sociétés », n° 37, 221 p.

BENSAUDE-VINCENT Bernadette, 1989, « Lavoisier. Une révolution scientifique », dans *Eléments d'histoire des sciences*, Michel Serres (dir), Bordas, Flammarion, pp. 363-385.

BENSAUDE-VINCENT Bernadette, 1993, *Lavoisier. Mémoires d'une révolution*, Flammarion, 469 p.

BOUVERET Myriam et GAUDIN François, 1997, « Partage des noms, partage des notions ? Approche sociolinguistique de difficultés terminologiques en situation interdisciplinaire », dans *Autour de la dénomination*, BOISSON CL. et THOIRON Ph. (dir), Presses universitaires de Lyon, 241-267.

DELAVIGNE Valérie et GAUDIN François, (éds), 1994, *Implantation des termes officiels. Actes du séminaire, (Rouen, décembre 1993), Terminologies nouvelles*, n°12, éd. ACCT/Communauté Française de Belgique, 165 p.

DEPECKER Loïc (éd.), 1997, *La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique*, Publications de l'Université de Rouen, n°229, 528 p.

GAMBIER Yves, 1993, « Implications épistémologiques et méthodologiques de la socioterminologie », dans *Actes du XVe Congrès International des Linguistes*, Québec, Université Laval, 9-14 Août 1992, vol. 2, Presses de l'Université Laval, pp. 14-15.

GAMBIER Yves, 1994, « Officialisation de termes : perspectives et enjeux socioterminologiques », *Actes du colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique (enjeux théoriques et pratiques)*, éd OLF. Québec, p. 201-237.

GAMBIER Yves et GAUDIN François (dir), 1993, numéro spécial *Socioterminologie*, *Le langage et l'homme*, vol. **XXVIII**, n°4, éd. DeBoeck Université.

GAUDIN François, 1993, *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Publications de l'Université de Rouen, 254 p.

GAUDIN François, 1994, « L'insécurité linguistique des scientifiques. A propos d'une enquête socioterminologique », *Cahiers de lexicologie*, Didier Erudition, n°**65**, p. 47-58.

GAUDIN François (dir), 1995, *Usages sociaux des termes : théories et terrains*, *Meta*, vol. **40**, n°**2**, juin 1995, éd. Presses de l'Université de Montréal, p. 193-329.

GAUDIN François, 1996a, « Droit aux mots, droit au savoir. Approche glottopolitique de la loi Toubon », *Cahiers de lexicologie*, n°**69**, p. 43-61.

GAUDIN François, 1996b, « Terminologie : l'ombre du concept », *Meta*, vol. **41**, n°4, décembre 1996, éd. Presses de l'Université de Montréal, p. 604-621.

GAUDIN François, 2003, *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*, coll. « Champs linguistiques », éd. Duculot, Louvain-la-Neuve , 286 p.

BDD-A20458 © 2009 Valahia University Press

Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:07 UTC)

GAUDIN François, 2004, « Socioterminologie », dans *La terminologie, discipline scientifique*, Actes du colloque tenu le 17 octobre 2003 à Paris, éd. Le savoir des mots, pp. 41-44.
GAUDIN François et ASSAL Allal (éds), 1991, *Terminologie et sociolinguistique, Cahiers de linguistique sociale*, n°**18**, éd. URA CNRS 1164/Université de Rouen, 213 p.
GAUDIN François et DELAVIGNE Valérie, 1997, « L'enquête en terminologie : point de la question et propositions », dans *Terminologies nouvelles*, n°**16**, éd. ACCT/Communauté Française de Belgique, p. 37-42.
GUESPIN Louis, 1993, « Normaliser ou standardiser ? », dans GAMBIER Yves et GAUDIN François, 1993, pp. 213-222.
HOLZEM Maryvonne, 1999, *Terminologie et documentation. Pour une meilleure circulation des savoirs*, ADBS éditions, 292 p.
HUMBLEY John, 1996, « La légitimation en terminologie », *Sémiotiques*, n°11, pp. 119-136.
LADMIRAL Jean-René, 1982, « Traduction et sociolinguistique » , *Meta*, Vol. 27, n°2 Presses de l'Université de Montréal, pp. 197-206
MARTIN André, 1992, « Théorie de la diffusion des innovations et implantation terminologique I », *Terminologies nouvelles*, n°**7**, pp. 34-41.
MARTIN André, 1994, « Théorie de la diffusion des innovations et implantation terminologique II », *Terminologies nouvelles*, n°**11**, pp. 33-39.
NEURATH Otto, 1985, « Enoncés protocolaires » dans SOULEZ Antonia (dir), 1985, *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits*, coll. "Philosophie d'aujourd'hui", PUF, p. 221-231.
TEMMERMAN, Rita, 2000, *Towards new ways of terminology description: the socio-cognitive approach*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.

BDD-A20458 © 2009 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:07 UTC)